



## MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15 février 2025

#### **Nomination de Mme Laurence TISON-VUILLAUME à la présidence de la SAS PASS Culture**

Sur proposition de Mme Rachida DATI, ministre de la Culture, et de M. Éric LOMBARD, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, le Président de la République a décidé de nommer Madame Laurence TISON-VUILLAUME à la présidence de la société par actions simplifiées (SAS) Pass Culture.

Mme TISON-VUILLAUME aura pour mission de relever les nombreux défis auxquels sont confrontés le dispositif du Pass Culture et la société qui le gère. Dès sa nomination, la ministre de la Culture, tout en reconnaissant un succès quantitatif avec 4 millions de jeunes utilisateurs et 87 % d'une classe d'âge, a considéré que le Pass Culture n'avait pas rempli tous les objectifs qui lui étaient assignés. Elle a souhaité que le dispositif évolue vers davantage de démocratie, se tourne vers les jeunes les plus éloignés de la culture, notamment en zone rurale, et incite davantage à diversifier leurs pratiques culturelles. Elle a décidé pour cela des réformes de fond, qui sont en cours dans un contexte budgétaire difficile : bonus pour les jeunes les moins aisés, déscolarisés ou en situation de handicap ; développement de la géolocalisation, de la médiation et de l'éditorialisation de l'application. Elle a formulé des exigences fortes vis-à-vis de la SAS : un conseil stratégique élargi et en prise avec les acteurs de terrain, une transparence totale dans les critères d'éligibilité, un contrôle strict des coûts de fonctionnement.

Pour répondre à ces exigences, Mme TISON-VUILLAUME bénéficiera d'une mission d'appui de l'inspection générale des finances, de l'inspection générale des affaires culturelles et de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche.

Sortie de l'ENA dans la promotion René Cassin (2003), Laurence TISON-VUILLAUME a commencé sa carrière au ministère de l'économie et des finances avant de la poursuivre notamment à la Cour des Comptes et d'effectuer un brillant parcours à différents postes stratégiques de la direction générale de la création artistique. Elle a été maire-adjointe de Rouen, conseillère régionale puis vice-présidente de la région Haute-Normandie entre 2004 et 2012. Elle a enfin dirigé les cabinets de la ministre de la Culture Françoise NYSSSEN (2017-2018) puis de la porte-parole du gouvernement Sibeth NDIAYE (2019-2020) avant d'intégrer l'inspection générale des affaires culturelles qu'elle dirige depuis décembre 2022.

Sa connaissance des collectivités territoriales, sa maîtrise de l'évaluation des politiques publiques et son expertise en matière de création seront autant d'atouts pour remplir cette mission.

La ministre de la Culture tient à remercier Sébastien CAVALIER, nommé en 2021 et dont le mandat a pris fin le 31 août. Elle souligne le travail effectué sous sa présidence pour la généralisation du Pass Culture qui, grâce aux équipes de la SAS, est devenu un objet reconnu et plébiscité par les jeunes, décliné en milieu scolaire et ouvert aux mineurs dès 15 ans.

#### **Contact presse**

**Ministère de la Culture**

Délégation à l'information et à la communication  
Tél : 01 40 15 83 31  
Mél : [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)